



Déclaration liminaire

Madame la Directrice,

FO Justice CP Perpignan vous alerte sur la situation plus que catastrophique de notre établissement catalan.

La surpopulation carcérale, fléau national, puisque les records tombent de mois en mois. 79 631 détenus au 1^{er} octobre, il est fort à parier que la barre des 80 000 détenus sera franchie à la fin du mois. À la Maison d'Arrêt des hommes, le nombre de matelas au sol ne descend plus, le quartier arrivant ne correspond plus à sa fonction puisqu'il sert d'hébergement. À la Maison d'Arrêt des femmes, on peut comptabiliser une quinzaine de matelas au sol. Si nous sommes impuissants face au taux d'incarcérations, vous Madame la Directrice, vous pouvez gérer le nombre de MOS.

« Le CP de PERPIGNAN n'est pas le terminus pour les MOS. »

FO Justice CP Perpignan vous demande de bien veiller à faire des échanges :

« Une arrivée = Un départ. »

Dans ce contexte, il est très difficile, voire impossible de combattre les nuisibles que sont les punaises de lit. Que ce soit au CD ou en MAH, les punaises ont élu domicile. Depuis l'arrivée des punaises dans nos détentions, c'est un miracle qu'aucun personnel n'en ait pas ramené chez lui

pour infecter son foyer. Les employés de la société qui installent les douches en cellules de la maison d'arrêt ont même été piqués, ce qui a engendré un retard dans le suivi des travaux.

Et que dire de la vétusté de notre établissement ? Pour ne citer que ce qui nous crève les yeux tous les jours dès que l'on pénètre dans l'établissement, la grille G1 reste ouverte depuis des mois. La sécurité de l'établissement et des personnels est amoindrie.

Sur le plan RH : Depuis 2023, les départs en retraite de personnel de surveillance s'accroissent, 8 en 2023 ; 15 en 2024 et pour l'instant 6 en 2025 inscrits à ce jour. La liste n'est pas exhaustive au vu de la moyenne d'âge croissante du personnel de surveillance.

Le nombre d'agents affectés fond comme neige au soleil. 183 à l'instant où j'écris ces lignes, soit un déficit de 23 agents. Les 14 agents annoncés pour la prochaine arrivée de mutation au 1^{er} juillet prochain feront l'effet d'une goutte d'eau dans l'océan. Ces difficultés RH engendrent un nombre exponentiel d'heures supplémentaires et donc de la fatigue et un risque de burn-out.

Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir alerté à plusieurs reprises l'administration de la situation particulière du CP de PERPIGNAN. Mais il faut croire que l'anticipation n'est pas le savoir-faire de l'administration.

Pour **FO Justice CP Perpignan**, ce n'est pas entendable que l'effectif du personnel soit à la baisse et qu'en parallèle l'effectif des détenus augmente.

FO Justice CP Perpignan s'inquiète de l'évolution de cette situation qui risque probablement de s'aggraver dans le temps et s'interroge sur les modalités de fonctionnement de l'établissement.

FO Justice CP Perpignan vous demande de réagir et d'alerter l'administration pénitentiaire de la situation catastrophique du CP de Perpignan afin d'obtenir le complément d'affectations manquant à l'organigramme de référence.

Le bureau **FO Justice CP Perpignan** le 18.11.2024